

## Mendiants: arrêtons d'accueillir à bras ouverts

**FB** - L'afflux des mendiants est un vrai scandale. Cette traite des êtres humains est possible grâce au soutien des «bien pensants» qui n'ont pas résisté face aux ukases des tribunaux européens, ceux-ci n'ayant aucune légitimité.

Il y a une dizaine d'années, le MCG particulièrement mais d'autres partis étaient intervenus au Grand Conseil contre le fléau de la mendicité.

Un député bien intentionné avait décidé il y a quelques années de proposer une loi interdisant la mendicité. Le MCG l'avait activement soutenu. Malheureusement devenu procureur général, le même suspend l'application de cette loi pour respecter la Cour européenne des droits de l'homme. Tribunal qui n'a pas de vraie légitimité et qui aurait pu être interprété différemment. Mais l'Europe est intouchable: c'est le dogme, la doxa du parti auquel appartient cette personnalité, le PLR. C'est aussi toute l'absurdité du droit supérieur européen que nous ne devrions pas reconnaître.

Actuellement, le Grand Conseil examine le problème de la mendicité de manière intensive afin de sortir de cette impasse. Nous avons une certaine gauche qui choisit résolument une politique «à bras ouverts», une certaine droite qui est contrainte d'agir comme la gauche «à bras ouverts » en raison de



sa déférence envers le nouvel ordre européen de la CEDH et qui se retrouve ainsi contrainte de se conformer à ces règles européennes.

Comme toujours le MCG défendra au mieux les résidents genevois contre la mendicité et s'opposera aux réseaux mafieux de la mendicité. Il y a des possibilités d'empêcher l'industrie de la mendicité, les réseaux mafieux, les attaques contre les personnes vulnérables qui sont agressées par certains mendiants aguerris. Ce qui doit être combattu, c'est la mendicité agressive, près des distributeurs de monnaie, auprès de personnes vulnérables. Et cela personne ne peut nous empêcher de l'interdire.

**C'est l'honneur de Genève de combattre la mendicité agressive. Le MCG ne restera pas les bras ouverts et s'opposera à ces pratiques indignes pour notre Cité.**

## Une proposition du MCG: des juges indépendants des partis

*Projet présenté par les députés :*

*Mmes et MM. Sandro Pistis, François Baertschi, Ana Roch, Patrick Dimier, André Python, Florian Gander, Thierry Cerutti, Daniel Sormanni, Francisco Valentin, Françoise Sapin, Christian Flury (députés MCG)*

*Date de dépôt : 26 mars 2021*

### **Projet de loi** modifiant la loi sur l'organisation judiciaire (LOJ) (E 2 05) **(Pour une justice qui ne soit pas soupçonnée de corruption !)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

#### **Art. 1 Modification**

La loi d'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010, est modifiée comme suit :

#### **Art. 2, al. 3 (nouveau)**

3 Toute rétrocession sur son traitement opérée par un magistrat en faveur d'un tiers, tel un parti politique ayant soutenu son élection, est prohibée.

#### **Art. 2 Entrée en vigueur**

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les député-es,

Genève se bat contre la corruption internationale. Elle doit donc montrer l'exemple pour sa propre crédibilité.

La pratique de l'élection des juges genevois par les partis politiques, avec une rétrocession financière à ceux-ci, est très nettement critiquée par le Groupe d'Etats contre la corruption.

Il convient de préciser que le GRECO a la Suisse comme membre actif. Le GRECO «a été créé en 1999 par le Conseil de l'Europe pour veiller au respect des normes anticorruption de l'organisation par les Etats membres», selon sa propre définition. Les avis et les décisions du GRECO engagent donc la Suisse et Genève en particulier.

Parmi les recommandations formulées dans l'un de ses rapports et qui visent notamment les juridictions de la Confédération (également valables pour les juridictions cantonales), on trouve celles demandant « que des mesures soient prises afin de renforcer et de rendre plus effectives la qualité et l'objectivité du recrutement des juges », mais également « **de supprimer la pratique consistant pour les juges des tribunaux à verser une partie fixe ou proportionnelle du montant de leur traitement aux partis politiques** ».

(...)

La Suisse avait d'ailleurs été épinglée dans un rapport d'évaluation du GRECO publié en 2017 et portant sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs.

(...)

*(la suite de l'exposé des motifs peut être lu sur le site internet du Grand Conseil: **PL 12905**)*

## *Grand Conseil*

### **Le Peuple pourra destituer les conseillers d'Etat**

***Les députés, à une majorité des trois quarts, pourront soumettre aux électeurs la destitution d'un membre du Gouvernement.***

Le MCG fut le premier à lancer le débat en déposant un premier projet de loi en janvier 2019. Après une période (trop) longue d'attente, la loi a été votée par le Grand Conseil jeudi 1er juillet 2021.

En ce début de législature, une grave crise a perturbé le fonctionnement de nos institutions. Avec ce dispositif de destitution, le Peuple aura le dernier mot et pourra ainsi clarifier la situation.

Nous nous réjouissons que cette loi soit enfin votée par notre Parlement. Comme elle est de nature constitutionnelle, les électeurs devront se prononcer.

***Daniel Sormanni, député  
et auteur du PL MCG***

## **Conseil municipal de la Ville Amar Madani élu à la présidence**

***Le MCG tient à féliciter Amar Madani pour sa brillante élection, par 70 voix sur 75, à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève mardi 8 juin. Le Mouvement Citoyens Genevois tient tout particulièrement à le remercier de son engagement sans faille pour notre Ville et notre Mouvement.***



Amar Madani s'est exprimé ainsi lors de son discours suite à son élection:

«Ma gratitude je l'adresse en premier lieu à notre pays, la Suisse, qui sait, depuis des siècles, sans pour autant oublier ses racines, accueillir la diversité et en faire sa force, lorsque cette diversité est respectueuse.»

«Cette Suisse qui sait intégrer et rassembler sans distinction aucune d'origine, de race ou de religion. J'en suis d'autant plus conscient que je ne suis pas né sous notre ciel helvétique, mais en Algérie, terre de Saint Augustin. Et pourtant je suis là, à cette place que vous m'avez confiée, à assumer cette fonction avec l'honneur et la charge qu'elle implique.»

Amar Madani a su se faire apprécier de tous les groupes du Conseil municipal par ses indéniables qualités. Le MCG lui est reconnaissant de son engagement pour notre Cité Genevoise.

## Oui massif à l'école de santé de Bernex

**Votations du 13 juin: plus de 60%, les électeurs genevois ont accepté le déclassement de terres agricoles pour pouvoir former des jeunes plutôt que d'engager des frontaliers.**

La principale raison pour laquelle des frontaliers sont engagés à Genève, c'est la déficience en formations locales. Dans ces conditions, les MCG a fait une campagne très active en faveur de l'école de santé prévue à Bernex sur le lieudit «La Goutte de Saint-Mathieu». Nous sommes satisfaits que les électeurs genevois aient dit OUI à plus de 60% à ce déclassement de terrain. Ajoutons que sur ce terrain sera également construit un cycle d'orientation nécessaire aux résidents genevois. Nous déplorons que les initiants se soient attaqués à des infrastructures éducatives, ce qui est un mauvais combat. Les Genevois soutiennent les paysans

Le MCG se réjouit également que les électeurs de Genève, canton principalement urbain, aient soutenu les agriculteurs menacés par deux initiatives photo-sanitaires extrémistes (un peu plus de 50% de non au début du dépouillement). Si des améliorations doivent impérativement être apportées dans le domaine des pesticides - peut-être des interdictions - cela ne doit pas se faire au détriment des agriculteurs ni des consommateurs.

### **Loi sur le CO2: pas d'écologie punitive!**

Au début du dépouillement, le MCG prend acte du non qui semble s'exprimer au niveau national et du oui au niveau cantonal. Nous constatons que la majorité des électeurs suisses s'opposent à une écologie punitive et taxatrice (méthode qui a donné lieu à la révolte de gilets jaunes en France). Nous estimons qu'une écologie citoyenne, respectueuse de la population, est préférable. De nombreux habitants de notre canton vont déchanter quand ils verront les effets dévastateurs de cette écologie punitive qui nous est proposée.

### **Protéger notre pays**

Si chacun peut, dans notre pays, exprimer ses craintes concernant la gestion de la crise Covid ou la lutte contre le terrorisme, au moment de prendre des décisions sur ces sujets délicats les mesures de bon sens semblent l'emporter, les lois fédérales sur les mesures Covid et le terrorisme sont largement soutenues par les électeurs genevois et suisses.

### **Cité de la musique: un scrutin serré**

À l'heure où nous publions ce communiqué, le vote est serré aux alentours des 50%, exprimant à la fois un soutien à ce projet et des craintes. Il y a deux camps de même grandeur entre le OUI et le NON.



## Aînés expulsés de leur logement: **la honte!**

Tous les partis, à l'exception du MCG, on refusé notre projet de loi: «Du respect et de la compassion pour nos aînés» (PL12630).

Il y a une année et demi, une émission de la RTS dénonçait la situation scandaleuse vécue par de nombreux aînés qui perdent leur logement victimes de propriétaires sans scrupules

Bien trop souvent, les services sociaux sont avertis trop tardivement ou pas du tout. Cela engendre des situations humainement inacceptables.

Face à cette situation scandaleuses, le MCG a déposé un projet de loi, demandant que les services sociaux communaux interviennent immédiatement quand la procédure est lancée à l'encontre d'une personne en âge AVS qui va perdre son bail



Ce projet de loi est tout à fait révélateur. En effet, la gauche et la droite de ce Parlement se sont réunies non pour construire mais pour détruire. Si la droite a l'excuse qu'elle défend en général les bailleurs et non les locataires, la gauche n'en a aucune parce qu'elle prétend défendre élection après élection les locataires.

### **La gauche anti-locataires**

En l'occurrence, la gauche (à l'exception d'une abstention verte) a estimé qu'il ne fallait pas défendre les locataires âgés menacés d'exclusion. Et pourtant le projet de loi proposé se singularise par sa modération et sa compétence.

Ce projet de loi ayant été refusé par tous les députés, à l'exception des MCG, nous constatons que notre Grand Conseil exprime un mépris profond à l'égard de nos aînés. Ce sont eux qui ont construit la prospérité dont nous profitons.

Quelle ingratitude! Quelle honte!